

**Mairie de BLAY**  
**14400 BLAY**

**COMPTE-RENDU**  
**DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 5 FEVRIER 2016**

Tél / Fax 02.31.22.36.75  
Département du Calvados  
Canton de Trévières

Convocation du : 1<sup>er</sup> Février 2016

Nombre de conseillers :  
Elus : 9  
Présents : 7  
Pris part à délibération : 8

L'an deux mille seize, le 5 Février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

**Présents** : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Maire-Adjoint, Mademoiselle Elisabeth ETIENNE, Mesdames Noëlle GERONIMI, Marie-Paule CAMBRON, Messieurs William THAREAU, Alexandre GOURBIN, Conseillers Municipaux.

**Absents** : Monsieur Damien JUMEAU (Donne pouvoir à Monsieur Philippe LAUNAY), Monsieur Stéphane RIZZO, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Luc BEAUBRAS

Approbation et signature du registre

**ORDRE DU JOUR**

**URBANISME** :

- Demande préalable N° 01407816U0001 – Monsieur Patrice CHARTON

**AMENAGEMENT DU BOURG** :

- Planification de l'opération.
- Demande aide financière APCR – DCM
- Demande aide financière DETR – DCM

**DIVERS** :

- Demande de subvention collègue Octave MIRBEAU – DCM
- Appel à participation « promenade de la paix » à Ouistreham – DCM

**QUESTIONS DIVERSES**

- Démission de Madame Céline SIMON, remplacement de celle-ci dans les différentes commissions.
- Avis des élus sur le regroupement de communes.

## URBANISME :

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal :

- Demande préalable N° 01407816U0001 – Monsieur Patrice CHARTON  
Abri pour un jardin d'hiver au-dessus de sa terrasse existante :
- La demande ne correspond apparemment pas aux prescriptions du PLU (Cf couverture)
- Pas de délibération seulement information du Conseil Municipal sur le projet.
- Le Conseil Municipal demande à Monsieur Patrice CHARTON de faire une proposition plus conforme aux exigences du PLU.

## AMENAGEMENT DU BOURG :

Monsieur le Maire, donne des précisions sur le dossier « Aménagement Centre Bourg » :

Dossier DCE : Fin février

Remise des plis : fin Mars 2016

Notification du marché : Fin avril 2016

Début des travaux : Juin 2016

### **DCM 01-2016 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR AMENAGEMENT DU BOURG APCR (Aides aux Petites Communes Rurales)**

Monsieur le Maire, dans le cadre de l'aménagement du Bourg, propose au Conseil Municipal de présenter un dossier de demande de subvention dite APCR (Aides aux Petites Communes Rurales) auprès du Département du Calvados.

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**- DECIDE : de procéder aux travaux d'aménagement du bourg, et ainsi faire la demande de subvention APCR (Aides aux Petites Communes Rurales) auprès du Département du Calvados.  
Le Conseil Municipal Charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires.**

### **DCM 02-2016 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR AMENAGEMENT DU BOURG DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**

Monsieur le Maire, dans le cadre de l'aménagement du Bourg, propose au Conseil Municipal de présenter un dossier de demande de subvention dite DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture du Calvados.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre de l'aménagement du bourg :

- Modification du tracé de la voirie,
- Création d'une aire de retournement pour les bus scolaires,
- Aménagements paysagers,
- Terrassements, revêtements et créations de réseaux correspondants, notamment pluviaux,
- Cheminements piétonniers.

Ceux-ci seront prévus au budget primitif 2016, et devront débiter en Juin 2016 selon le calendrier établi.

Le financement de ce projet :

- Fonds propres : 102 354.00 €
- Emprunt : 100 000.00 €
- Subventions éventuelles : APCR, DETR, SDEC.

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**- DECIDE : d'engager les travaux concernant l'aménagement du Centre Bourg de la commune, et ainsi établir le dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture du Calvados, afin d'obtenir la subvention DETR ((Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**

**Ces travaux seront réalisés dans le cadre de l'aménagement du bourg :**

- Modification du tracé de la voirie,
- Création d'une aire de retournement pour les bus scolaires,
- Aménagements paysagers,
- Terrassements, revêtements et créations de réseaux correspondants, notamment pluviaux,
- Cheminements piétonniers.

**Ceux-ci seront prévus au budget primitif 2016, et devront débuter en Juin 2016 selon le calendrier établi.**

**Le financement de ce projet :**

- Fonds propres : 102 354.00 €
- Emprunt : 100 000.00 €
- Subventions éventuelles : APCR, DETR, SDEC.

**DIVERS :**

#### **DCM 03-2016 – DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE OCTAVE MIRBEAU**

Monsieur le Maire, donne lecture d'un courrier de demande de subvention du Collège Octave MIRBEAU, celui-ci sollicite la commune pour les différents voyages scolaires organisés.

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix contre 1 abstention**

**- DECIDE : De ne pas attribuer de subvention au Collège Octave MIRBEAU.  
Le Conseil Municipal invite les familles concernées à demander la subvention qui leur ai allouée  
Auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Blay.**

#### **DCM 04-2016 – DEMANDE DE SUBVENTION MAIRIE DE OUISTREHAM**

Monsieur le Maire, donne lecture d'un courrier de demande de subvention de la Mairie de Ouistreham, concernant le projet de mise en place d'une promenade de la paix à Ouistreham.

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**- DECIDE : De ne pas attribuer de subvention à la Mairie de Ouistreham concernant le projet de mise en place d'une promenade de la paix à Ouistreham.**

## QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement de Madame Céline SIMON :

Le Conseil Municipal décide de ne pas remplacer Madame Céline SIMON à la Commission Communale d'Aménagement du Bourg.

Le Conseil Municipal décide de remplacer Madame Céline SIMON à la Commission Intercommunale des Affaires Scolaires par Madame Noëlle GERONIMI.

- Avis des élus sur le regroupement des communes,

Monsieur le Maire précise que des prises de contacts sont en cours avec plusieurs communes limitrophes.

Monsieur le Maire pense qu'il est prudent d'attendre avant de se prononcer sur un éventuel regroupement et que l'impact financier au niveau des dotations ne doit pas être le point déterminant pour une prise de décision.

- Monsieur le Maire rappelle la nécessité de pourvoir le poste de 2<sup>ème</sup> Adjoint,

Deux candidats se présentent : Madame Noëlle GERONIMI et Monsieur William THAREAU.

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Stéphane RIZZO a également souhaité se porter candidat au poste d'adjoint.

*Fin de séance 22h30*

Philippe LAUNAY	Luc BEAUBRAS
William THAREAU	Elisabeth ETIENNE
Noëlle GERONIMI	Marie-Paule CAMBRON
Alexandre GOURBIN	